

# A

## nnexe III

### GRILLE HORAIRE HEBDOMADAIRE

Formation initiale sous statut scolaire

	<b>BTS 1</b>	<b>BTS 2</b>	<b>Total horaire sur les deux ans calculé sur la base de 30 semaines par an (à titre indicatif)</b>
<b>Enseignements obligatoires</b>			
<b>Enseignement général</b>			
Culture générale et expression	2	2	120
Philosophie	0	2*	60
Langue vivante étrangère 1	2	2	120
Mathématiques	2	2	120
Sciences physiques	1 + (1a)	1 + (1a)	120
Économie et gestion	2	1**	90
<b>Enseignements artistique et professionnel</b>			
Culture design	3	2	150
Technologies	0 + (3b)	0 + (2a)	150
Pratique plastique	0 + (3a + 3b)	0 + (3b)	270
Atelier "3 D"	0	0 + (3a)	90
Ateliers de conception (1), (2) et (3)	2 + (8c)	3 + (8c)	630
<b>Enseignements facultatifs</b>			
Langue vivante étrangère 2	1	1	60
<b>TOTAL DES HEURES D'ENSEIGNEMENT</b>			
Obligatoires	32	32	
Facultatives	1	1	60

a) Travaux dirigés.

b) Travaux pratiques.

c) Travaux dirigés consacrés aux "ateliers" avec l'intervention de professeurs d'ateliers et de professionnels.

\* En plus des deux heures de philosophie en 2ème année, une heure de philosophie sera dispensée en coanimation en atelier de conception sur les 3 heures en classe entière.

\*\* En plus de l'heure d'économie et gestion en 2ème année, une heure d'économie et gestion sera dispensée en coanimation en atelier de conception sur les 3 heures en classe entière.

La même importance sera donnée à chaque atelier en 1ère année :

(1) Analyse et méthode.

(2) Construction et process.

(3) Communication et infographie.